



De vigne en vin : Approche juridique de la filière viti-vinicole

Vendredi 14 octobre 2016

Hôtel Beau Rivage, 2 rue Beau Rivage, 69420 CONDRIEU

9 h 00 : Accueil des participants : Madame le Maire de CONDRIEU, Monsieur Franck MARMOZ, Doyen de la faculté de droit, Université Jean-Moulin Lyon 3, Maître François ROBBE, Avocat au Barreau de Villefranche-sur-Saône, Maître de conférences en droit public, Président de la section Rhône-Alpes de l'AFDR

Première partie : « Le droit dans l'exploitation de la vigne »

Sous la présidence de Me François Robbe, Président de l'AFDR Rhône-Alpes

9h30 : « Quel mode de faire-valoir choisir ? » par Me Olivia FESCHOTTE-DESBOIS, avocat aux Conseils, et Me Denis MESTRALLET, Notaire à Montmerle-sur-Saône

10h30 : « Les spécificités du bail rural en matière viticole », par Monsieur Hubert BOSSE PLATIERE, Professeur à l'Université de Bourgogne, et Monsieur Charles CHRISTOPHE, expert agricole et foncier

11h30: « Les autorisations de plantation », par Madame Jocelyne CAYRON, Maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille III et Madame Aurélie LUCAS, juriste à la FNSEA

12 h 30 : Déjeuner

Deuxième partie : « Le droit dans la commercialisation du vin »

Sous la présidence de Monsieur Jean-Baptiste MILLARD, secrétaire général de l'AFDR

14h30 : « Quelles règles en matière de publicité ? » Madame Magali JELILA, Directrice de la Fédération régionale des AOC du Sud-est

15h15 : « Usurpation et contrefaçon », Monsieur Norbert OLSZAK, Professeur à l'Université Paris I – Panthéon Sorbonne

16 h 00 : « Courtage et négoce de vin », Monsieur Thierry FAVARIO, Maître de Conférences à l'Université Jean Moulin Lyon III

16h45 : Clôture des travaux

17h00 : Dégustation, Domaine Christophe SEMASKA, 54 rue de Montlys, 69420 AMPUIS